

Le Plateau de Holle

ITINÉRAIRE N° 1
DIFFICULTÉ : FACILE

Au départ du village de Gavarnie, ce parcours familial vous emmènera au refuge de la Grange de Holle et à l'entrée du bois de Saint-Savin d'où vous bénéficierez d'un point de vue magnifique sur les falaises d'Ossoue, lieu d'observation de nombreux rapaces dont l'emblématique Gypaète Barbu, l'un des plus grands d'Europe.

- **Longueur :** env. 4 km
- ▲ **Dénivelé positif :** env. 150 m
- ↔ **Durée totale :** env. 2 h A/R
- ✳ **Départ :** Village de Gavarnie (Église)

Cirque de Gavarnie

ITINÉRAIRE N° 2
DIFFICULTÉ : MOYEN

Cette superbe boucle vous emmènera au pied du fameux Cirque de Gavarnie, sur le plateau de la Courade. L'itinéraire serpente entre ruisseaux et pins à crochets, au cœur de ce site prestigieux. C'est « le » parcours incontournable de la vallée !

Les chiens même tenus en laisse sont interdits sur la deuxième partie de l'itinéraire (boucle).

- **Longueur :** 6 km
- ▲ **Dénivelé positif :** env. 70 m
- ↔ **Durée totale :** env. 2 h 30 A/R
- ✳ **Départ :** Village de Gavarnie, deux départs possibles : depuis l'église ou depuis le fond de la rue principale.

Plan parcours

RAQUETTES



PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Le Plateau de Saugué depuis Gavarnie

ITINÉRAIRE N° 3
DIFFICULTÉ : DIFFICILE

Depuis la partie basse du village, l'itinéraire rejoint rapidement le hameau de Bareilles où la pente se redresse fortement. Après une montée soutenue entre granges, frênes et noisetiers, la récompense est à la hauteur avec l'arrivée sur cette grande étendue blanche du Plateau de Saugué et son panorama à 180°.

- **Longueur :** env. 7 km
- ▲ **Dénivelé positif :** 300 m
- ↔ **Durée totale :** env. 4 h 30 A/R
- ✳ **Départ :** Village de Gavarnie (Office de Tourisme)

Le Plateau de Saussa

ITINÉRAIRE N° 4
DIFFICULTÉ : DIFFICILE

Le Plateau de Saugué est un point de vue exceptionnel sur la vallée, et notamment sur le Cirque de Gavarnie, le Pic Long ou le Piméné. Vous y trouverez de nombreuses granges, toutes plus belles les unes que les autres... À découvrir absolument !

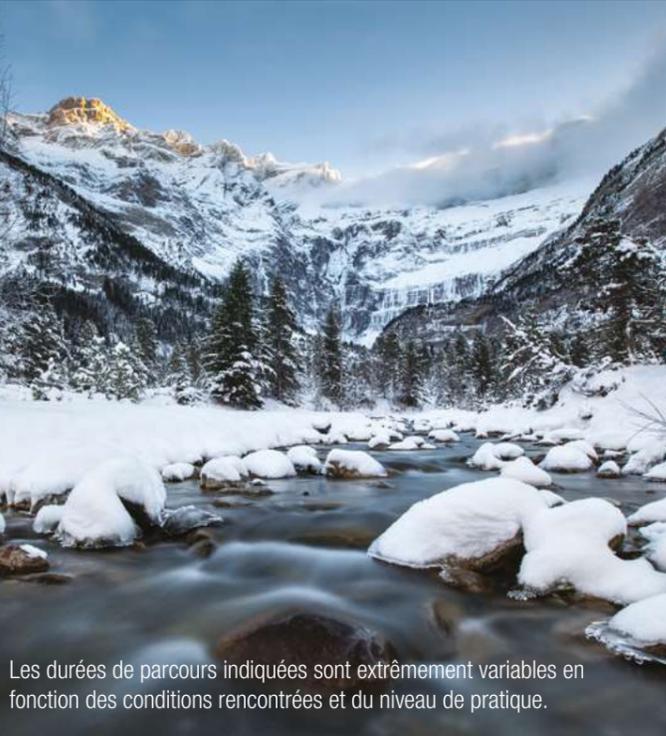
- **Longueur :** env. 10 km
- ▲ **Dénivelé positif :** 320 m
- ↔ **Durée totale :** env. 4 h A/R
- ✳ **Départ :** Après le hameau de Saussa, au dessus de Gèdre



Sorties raquettes accompagnées

Balades nocturnes, découvertes de lacs gelés, observation des isards dans la neige, construction d'igloos... retrouvez le programme des randonnées raquettes accompagnées pour petits et grands dans nos Points d'Information et sur notre site internet.

TOUS LES ACCOMPAGNEURS SUR :
valleesdegavarnie.com



Les durées de parcours indiquées sont extrêmement variables en fonction des conditions rencontrées et du niveau de pratique.



Le Barrada

ITINÉRAIRE N° 5
DIFFICULTÉ : TRÈS DIFFICILE

Circuit sportif dans une ambiance forestière typique de la vallée. Vous y découvrirez également le beau quartier des granges du Barrada et le point d'orgue de cette sortie : le col de Ripeyre et son panorama sur Estaubé, Gavarnie et la Brèche de Roland.

- **Longueur :** 16 km
- ▲ **Dénivelé positif :** env. 750 m
- ↔ **Durée totale :** env. 6 h 30 A/R
- ✳ **Départ :** Hameau de Pragnères, entre Luz et Gèdre

Le Col des Tentes

ITINÉRAIRE N° 6
DIFFICULTÉ : DIFFICILE

Ce parcours situé le long des pistes de ski alpin vous permettra d'accéder au Col des Tentes situé à 2200 m d'altitude, en passant par le Plateau Saint-André. Il propose une vue incroyable sur la vallée de Gavarnie.

Parcours accessible uniquement sur les horaires et périodes d'ouverture du domaine skiable

- **Longueur :** 8 km A/R
- ▲ **Dénivelé positif :** 350 m
- ↔ **Durée totale :** env. 3 h 30 A/R
- ✳ **Départ :** Station de ski Gavarnie-Gèdre / Les Espécières

Bougez avec nos ACTIVITÉS



Grimpez



Patinez



Visitez



Marchez



Skiez

Le Panoramique du Cirque :

Découvrez le cirque de Gavarnie autrement : partir en raquettes avec les guides et accompagnateurs en montagne de la vallée c'est l'assurance de découvrir le cirque de Gavarnie par des itinéraires secrets et peu fréquentés. Programme disponible dans nos points d'information touristiques.

Le ski de rando :

Sortie accompagnée par les professionnels de la montagne qui se feront un plaisir de vous faire découvrir des lieux où les autres ne vont pas. >> Le départ se fait depuis les télésièges de la station.



NUMÉROS D'URGENCE & UTILES

SECOURS

Urgence Europe : 112
Urgence sourds & malentendants : 114
Secours en montagne : +33 (0)5 62 92 41 41

AUTRES

Météo : +33 (0)8 99 71 02 65
Inforoute : +33 (0)825 825 065
Mairie de Gavarnie-Gèdre : +33 (0)5 62 92 48 59
Point d'Information Touristique de Gavarnie : +33 (0)5 62 92 49 10
Point d'Information Touristique de Gèdre : +33 (0)5 62 92 48 05



BALISAGE

-  Mauvais chemin
-  Tourner à gauche ou à droite
-  Tout droit

Règles de sécurité

- Chaque pratiquant, avant de s'engager, s'assure que son équipement, intégrant une paire de raquettes à neige, lui permet de pouvoir pratiquer l'activité en toute sécurité ;
- Les pratiquants sont invités à consulter les services compétents (services météorologiques, secours montagne, professionnels, Offices de Tourisme...) pour s'informer des conditions météorologiques et de nivologie avant de s'engager sur un itinéraire de raquette à neige. Le matériel et les vêtements sont adaptés aux prévisions. Il est conseillé de reporter son activité en cas de mauvaises prévisions météorologiques ;
- Pour la sécurité de chaque pratiquant et le respect du milieu, il lui est recommandé de suivre le balisage, de ne pas sortir des itinéraires identifiés, de respecter les autres usagers, de remporter ses déchets et de signaler tout dommage concernant l'aménagement et/ou la signalétique observée sur l'itinéraire au gestionnaire de l'itinéraire ou du site ;
- Sur les itinéraires partagés avec d'autres activités, les pratiquants sont invités à suivre la signalétique relative au positionnement sur l'itinéraire afin d'assurer la cohabitation des pratiques et la sécurité des pratiquants ;
- Le pratiquant est invité à communiquer son parcours à un tiers ainsi que son heure de retour prévue ;
- Les usagers supportent les conséquences des dommages subis ou causés du fait de leur propre imprudence et notamment du fait de l'inadaptation de leur comportement à l'état naturel des lieux, à l'aménagement des itinéraires et/ou aux dangers normalement prévisibles dans la nature ;
- Les interventions des services de secours peuvent être facturées ; il est recommandé aux pratiquants de souscrire une assurance ou d'être couverts pour les risques inhérents à la pratique de la raquette à neige.

Consignes de sécurité :

En cas de mauvaises conditions météo ou de risques liés à la nivologie (avalanches), il est fortement déconseillé de s'engager sur les circuits.

Les pratiquants évoluent sous leur entière responsabilité, les communes déclinent toute responsabilité en cas d'accident.